

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE, QUÉBEC, TENUE EN LA SALLE DU CONSEIL DE LAC-SAINTE-MARIE, LE 19 JANVIER 2011 À 19H SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GARY LACHAPPELLE

SONT PRÉSENTS

Mesdames **Françoise Lafrenière, conseillère**
Pauline Sauvé, conseillère

Messieurs **Jean-Claude Loyer, conseiller**
Pierre Leblanc, conseiller
Alexander (Sandy) Mackay, conseiller
Derek Dubeau, conseiller

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Mesdames **Johanne D'Amour, d.g.a.**
Sylvie Pétrin, commis comptable
Natacha Desjardins, journaliste C.H.G.A.

Messieurs **Yvon Blanchard, directeur général**
Martin Lafrenière, directeur des travaux publics
Lionel Sauvé, contribuable
Jean-Paul Lachapelle, contribuable
André Roy, contribuable
Marcel Deschênes, contribuable
André Rouleau, contribuable

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil municipal ont reconnu avoir reçu l'avis de convocation signé par le Maire, Monsieur Gary Lachapelle, le 17 janvier 2011.

Les délibérations et les discussions, à cette séance extraordinaire, porteront uniquement sur les prévisions budgétaires 2011, ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2011 – 2012 – 2013

2011-01-026

OUVERTURE DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'ouvrir la présente séance extraordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-01-027

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le secrétaire-trésorier/directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

A) OUVERTURE ET PROCÉDURE

- A-1) Appel à l'ordre.
- A-2) Mot de bienvenue.
- A-3) Ouverture de la séance extraordinaire.
- A-4) Adoption de l'ordre du jour.

B) PAROLES AUX CONTRIBUABLES

C) ÉTUDE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 & ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2011 – 2012 – 2013

- C-1) Étude et adoption des prévisions budgétaires 2011.
- C-2) Étude et adoption du programme triennal d'immobilisation 2011 – 2012 – 2013

D) PAROLES AUX CONTRIBUABLES

E) AJOURNEMENT OU CLOTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

2011-01-028

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires 2011, tel que présenté par le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, totalisant un montant équilibré des revenus et des dépenses de 2 958 295 \$;

QUE la valeur foncière imposable des immeubles inscrite au rôle «RFI» pour l'élaboration des prévisions budgétaires 2011, et tel que déposé par le service d'évaluation de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ,en date du 15 septembre 2010, est au montant de 222 446 100\$;

QUE le résumé des prévisions budgétaires 2011 soit adopté comme suit :

REVENUS :

• Taxes sur la valeur foncière :	1 258 036 \$
• Tarification pour les services municipaux :	538 596 \$
• Paiement tenant lieu de taxes :	23 673 \$
• Transferts :	253 582 \$
• Revenus de sources locales :	239 501 \$
• Revenus d'investissement :	644 907 \$

TOTAL DES REVENUS : 2 958 295 \$

DÉPENSES :

• Administration générale :	584 514 \$
• Sécurité publique :	297 450 \$
• Transport routier :	804 466 \$
• Hygiène du milieu :	514 733 \$
• Santé & bien-être :	4 250 \$
• Aménagement, urbanisme et développement :	143 052 \$
• Loisirs & culture :	135 137 \$
• Frais de financement :	64 781 \$
• Conciliation à des fins budgétaires :	(234 995 \$)
• Conciliation à des fins fiscales :	644 907 \$

TOTAL DES DÉPENSES : 2 958 295 \$

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Pour
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-029

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATION 2011 - 2012 - 2013**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le programme triennal d'immobilisation 2011 - 2012 - 2013, tel que présenté par le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, totalisant un montant estimatif des projets en cours de réalisation et prévus sont de l'ordre de 4 889 538 \$ et décrits ci-dessous :

Résumé du programme triennal :

1. Renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout :	3 385 830 \$;
2. Mise aux normes de l'usine de captage d'eau potable :	300 000 \$;
3. Programme « CLIMAT MUNICIPALITÉS » :	29 600 \$;
4. Construction du Pont du Grand-Poisson-Blanc :	110 520 \$;
5. Raccordement du sentier piétonnier :	104 500 \$;
6. Mise en valeur du Village :	14 395 \$;
7. Plan d'action en développement durable :	126 000 \$;
8. Plan de fonctionnel - Centre communautaire :	21 500 \$;
9. Remplacement des camions d'incendie :	597 193 \$;
10. Amélioration de la Route Trans-Outaouaise :	200 000 \$;
TOTAL DU PROGRAMME TRIENNAL :	4 889 538 \$

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Pour
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Pour
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-01-030

CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de clore la présente séance, car tous les sujets ont été traités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Gary Lachapelle,
Président**

**Yvon Blanchard,
Secrétaire-trésorier/d.g.**